

**POUR LES MISSIONS PUBLIQUES,  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL,  
LES CITOYEN·NE·S, LES AGENTS!**



# PROPOSONS ET PORTONS D'AUTRES CHOIX!

**D**epuis plus d'une décennie, force est de constater que, contrairement aux objectifs affichés, la transformation conséquente et incessante de l'action publique entreprise au titre notamment de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, puis de la Modernisation de l'action publique (MAP), sous le quinquennat de François Hollande, et du chantier Action publique 2022 sous le quinquennat d'Emmanuel Macron n'a en rien apporté et n'apportera pas les réponses à la crise qui ne cesse de frapper toujours plus la société française.

Bien au contraire! Plus de trois millions de travailleurs sont privés d'emplois, plusieurs millions d'entre eux sont frappés par une paupérisation et une précarité grandissantes (contrats de travail à durée déterminée, temps partiel imposé...), 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté...

Alors que d'autres choix s'imposent, le rapport et les préconisations du comité Action publique 2022<sup>1</sup> comme les différentes circulaires publiées le 24 juillet 2018 sur l'organisation et le fonctionnement des services publics<sup>2</sup> confirment pourtant **l'objectif de dynamitage du service public et de la fonction pu-**



**>> Cette purge budgétaire se traduirait par au moins 120000 suppressions d'emplois : 70000 dans la fonction publique territoriale et 50000 dans la fonction publique de l'État**

**blique** entrepris par Emmanuel Macron, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

## **PLUSIEURS LEVIERS SERAIENT ACTIONNÉS DANS CE SENS:**

→ Alors qu'Emmanuel Macron s'est donné pour objectif de réduire la dépense publique de 100 milliards d'euros d'ici à 2022, **les mesures préconisées, d'au moins 30 milliards d'euros dont plus de 5 milliards au titre de la santé, généreraient une austérité conséquente.** Cette purge budgétaire se traduirait par au moins 120000 suppressions d'emplois (70000 dans la fonction publique territoriale et 50000 dans la fonction publique de l'État), des plans de départs dits volontaires ainsi que de nouveaux gels et de nouvelles coupes des crédits d'investissement et de fonctionnement... Matignon et Bercy travaillent à l'élaboration de projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale qui seront encore plus austères que prévu...

→ Par de multiples moyens, la puissance publique serait dépossédée, rétrécie et profondément transformée avec toute une série de politiques publiques qui seraient abandonnées, privatisées, transférées, déléguées ou encore trans-

formées de manière conséquente... La liste est longue mais nous citerons plus particulièrement les domaines de la santé, du handicap, de la culture, de l'éducation, de l'enseignement, de l'emploi, du logement, des politiques sociales, de la justice, du recouvrement des prélèvements fiscaux et sociaux, de l'audiovisuel public, du contrôle, de l'environnement, de l'aménagement du territoire...

→ **La manière d'organiser et de rendre le service public dans les territoires serait elle aussi profondément transformée et dégradée.** Ainsi :

- Plutôt que de les considérer comme des citoyens et des usagers, les administrés deviendraient des clients susceptibles de payer l'accès à certains services. Différents services publics deviendraient payants et ne seraient plus financés de manière collective et solidaire par des

prélèvements fiscaux et sociaux. Dans une telle hypothèse, le client n'aurait plus recours au service public mais à un service marchand devant être personnalisé et proportionnel à ses moyens...

- Le recours au tout numérique, la recherche à marche forcée de fermetures et de regroupements immobiliers, la porte ouverte à toutes les formes de modularité d'organisation des services et de mutualisation des moyens des services conjuguée à une déconcentration accrue du pouvoir de décisions et d'actions au niveau territorial et à la réorganisation des administrations centrales, le développement de maisons de services aux publics, la transformation totale ou partielle d'administration en agences, produiraient, outre l'affaiblissement de la qualité du service public rendu, un éloignement des services publics tout en portant atteinte à des principes fon-

damentaux comme ceux de l'égalité de traitement, de l'accessibilité et de la continuité des services publics.

### UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ?

Sans jamais en apporter la moindre démonstration sérieuse, les rapporteurs décrètent la rigidité du statut et des modalités de gestion des agents publics et s'empressent de dire que « *l'État, générateur de normes en droit du travail doit s'appliquer les mêmes règles qu'il entend définir pour les autres...* ».

À l'image des coups portés au droit et au Code du travail, au statut des cheminots, les rapporteurs formulent une série de propositions extrêmement régressives visant notamment à substituer au statut général des fonctionnaires, aux dispositifs statutaires et réglementaires, au pilotage de la masse salariale par le point d'indice une **contractualisation généralisée** avec un **recours accru au contrat de droit privé**, la mise en œuvre de **contrats de mission ou de projet**, la montée en puissance de la **rémunération au mérite...**

Force est de constater que **l'entreprise de démolition sociale** préconisée par les rapporteurs est constitutive, pour l'essentiel, de la feuille de route gouvernementale présentée aux organisations syndicales au titre de la refondation du contrat social avec les agents publics.

Une feuille de route qui a aussi pour objet de porter de très mauvais coups à la démocratie sociale et aux organismes consultatifs des personnels avec notamment la disparition des CHSCT et l'affaiblissement des champs de compétences des CAP.

### À l'évidence, le statut général des fonctionnaires est un des cœurs de cible des attaques portées !

Porteur d'obligations et de droits pour les fonctionnaires, le statut général des fonctionnaires est fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité. Il est donc aussi une garantie pour les usagers de la fonction publique, les citoyens et l'intérêt général. C'est pourquoi **la CGT bataille pour son maintien et son renforcement**<sup>3</sup>.

**C'est aussi pourquoi, outre la nécessaire résorption de la précarité, que la CGT revendique un plan de titularisation des agents contractuels.** ♦

#### Chemins d'accès aux documents sur le site [ufsecgt.fr](http://ufsecgt.fr) :

- 1 • **Rapport et préconisations CAP 2022 :**  
Accueil > La Fonction publique > Action Publique > Action publique 2022 > Les documents AP 2022
- 2 • **Idem 1**
- 3 • **Maintien et renforcement du statut général**  
Accueil > Vie des personnels > Carrières et parcours pro. > Les 70 ans du statut général des fonctionnaires : Livret CGT
- 4 • **Fonction publique : les propositions de la CGT**  
Accueil > Tous les numéros du Fonction publique > Les suppléments et hors-séries > Supplément FP n°266



**Une logique  
de privatisation  
de l'action et  
des politiques  
publiques que  
la CGT appelle  
à combattre !**

Serviteurs du capital, les pouvoirs publics actuels entendent opérer une privatisation la plus poussée possible de toutes les dimensions de l'action publique. Source nouvelle de profits pour le capital le périmètre de l'action et des politiques publiques serait le plus restreint possible, la réduction des prélèvements fiscaux et sociaux et la baisse de la dépense publique seraient poursuivies, les suppressions pluriannuelles de services et d'emplois publics seraient encore amplifiées, le citoyen usager du service public deviendrait un client consommateur de services tarifés, les moyens budgétaires et les modalités de gestion des personnels feraient l'objet d'une contractualisation généralisée avec, entre autre conséquence, la mise en extinction et la liquidation du statut général des fonctionnaires, un recours accru aux contractuels... ♦



**ENSEMBLE, FACE A  
L'AUTORITARISME,  
IMPOSONS LA  
DEMOCRATIE !**

Même si France stratégie a fait l'objet d'une saisine dans ce sens, les pouvoirs publics refusent d'organiser et de dresser un bilan sérieux et contradictoire des effets produits par toute une série de réformes précédentes qu'il s'agisse des lois de décentralisation, de la loi organique relative aux lois de finances, de la RGPP, de la MAP...

C'est à marche forcée et de manière autoritaire que le pouvoir exécutif entend agir en écartant des processus de discussions et de décisions les usagers, les citoyens, les élus, les acteurs de la société civile, les personnels et les organisations syndicales représentatives dans une logique de piétinement de la démocratie sociale...

A l'opposé de telles évolutions, la CGT propose de procéder à une démocratisation des services publics et de la Fonction publique.

Plusieurs leviers doivent être actionnés dans ce sens comme l'extension et le renforcement des champs de compétences et des moyens des CT, CHSCT, CAP et CCP, l'instauration d'un droit à la négociation, la démocratie au travail avec des droits nouveaux pour les personnels, la création de conseils territoriaux de la Fonction publique composés de manière tripartite avec des représentants des usagers, des organisations syndicales représentatives et des employeurs publics.

Cet ensemble de propositions a pour objectif de permettre aux acteurs concernés d'apporter leurs contributions à la construction des services publics et de la Fonction publique constitutifs de notre bien commun ♦

**ÉLECTION  
FONCTION  
PUBLIQUE**

**Le 06  
décembre  
2018**



des femmes et des hommes  
artisans du quotidien



## ENSEMBLE, FACE A L'AUSTERITE BUDGETAIRE, IMPOSONS UN FINANCEMENT PERENNE DE L'ACTION PUBLIQUE !

**L**es rapporteurs du comité Action publique 2022 affirment que la « dépense publique n'est pas soutenable »?! A l'image des discours répétés sans cesse par le pouvoir exécutif, le Medef, la Cour des comptes, d'innombrables fondations, instituts et pseudo experts, il y aurait un excès de dépenses publiques qui serait la cause de tous les maux qui frappent la société française... d'où un premier train d'économies de 30 milliards d'euros proposé par les rapporteurs.

A l'opposé de tels discours et orientations, la CGT affirme qu'il est possible de financer de manière pérenne la dépense publique! Encore faut-il mettre fin à la crise des finances publiques organisée depuis des décennies

par les pouvoirs publics avec, plus particulièrement, les suppressions, les exonérations et les allègements des cotisations sociales patronales et des impôts des entreprises, la mise à mal des mécanismes publics et semi-publics de financement de l'emprunt, les attaques en règle contre la progressivité de l'impôt, sans compter les milliards d'euros de fonds publics alloués aux entreprises sans résultat significatif en termes de création d'emplois ou d'investissements productifs, bien au contraire!

Pour y parvenir, plusieurs leviers pourraient être actionnés. La CGT propose notamment une réforme fiscale fondée sur le principe de la progressivité de l'impôt, le maintien et l'élargissement de l'impôt sur la fortune, la réaffirmation et le renforcement de la contribution des entreprises, la création d'un pôle financier public, de nouvelles modalités de financement de la Sécurité et de la protection sociales dont la clé de voute doit reposer sur la cotisation sociale, la mise en extinction des niches fiscales et sociales, les moyens nécessaires à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. ♦

### À PROPOS DES FINANCES PUBLIQUES ?

- En 2016, les dépenses publiques de l'État étaient de 438,8 milliards d'euros, celles des collectivités territoriales étaient de 243,8 milliards d'euros, celles des administrations de sécurité sociale étaient de 574,5 milliards d'euros [Source: Insee, comptes nationaux]. À l'évidence, la privatisation de ces dépenses constituerait une source conséquente et nouvelle de profits...

- En mai 2017, un rapport sur la situation et la perspective des finances publiques avait été demandé à la Cour des comptes. Rendu public en juin 2017, le rapport préconisait une politique d'austérité et toute une série de recommandations qui, à l'évidence, ne sont pas étrangères à celles des rapporteurs du comité action publique 2022 et aux politiques aujourd'hui mises en œuvre...

### DE L'ARGENT, IL Y EN A !

- Estimée, a minima, à 60 milliards d'euros annuels, la fraude fiscale est nettement supérieure à la charge annuelle de la dette qui est de l'ordre de 42 milliards d'euros...

- Les niches fiscales coûtent plus de 150 milliards d'euros annuels à la France...

- Les lois de finances et de financement de la sécurité sociale 2018 ont consisté à taxer les pauvres et à multiplier les cadeaux aux plus riches à l'image de la suppression de l'impôt sur la fortune pour un montant de 3 milliards d'euros... ♦

**Ami de la finance et président des riches, Macron est donc en même temps l'ennemi des services publics, des politiques publiques, de l'emploi et des agents publics qu'il entend sacrifier sur l'autel de l'austérité.**

## ENSEMBLE, IMPOSONS UN AUTRE PROJET POUR LA FONCTION PUBLIQUE !

In fine, le rapport du Comité Action Publique 2022 est une pièce supplémentaire dans la machine de guerre contre les services publics, la fonction publique, les outils publics de financement, que le capital et ses serviteurs veulent sans cesse transformer pour en faire des outils au service de la privatisation et d'une marchandisation toujours plus grande de la société.

A l'opposé d'un tel objectif, la CGT porte un projet alternatif et toute une série de propositions<sup>4</sup> pour une fonction publique au service de l'émancipation humaine. Démocratie, citoyenneté, satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, nouvelle logique de développement, nouveaux outils de financement des politiques publiques, statut général des fonctionnaires renforcé, titularisation des contractuels, création d'emplois statutaires et augmentations salariales sont au cœur de ce projet. ♦

**Par leur ampleur, les attaques portées à l'encontre de la Fonction publique et de ses agents sont constitutives d'un véritable basculement de société. Avec les usagers, les citoyens, la CGT appelle les personnels à les combattre et se mobiliser pour imposer d'autres choix. L'UFSE-CGT poursuivra la mise en œuvre d'une démarche syndicale dans ce sens y compris en proposant aux organisations qui le souhaiteront, dans le champ syndical et au-delà, la construction de l'unité la plus large possible au service de la construction des rapports de force nécessaires.**